

BILLY

infos



JEUNESSE

LA VIE REPREND SON COURS !

p.4



Inscriptions
Préparez vous
pour septembre !

p.6



Festivités
L'été de retour
avec son lot d'animations !

p.8



Travaux
Des travaux d'urbanisme
tout l'été !

p.9

Centenaire

Un anniversaire pas comme les autres pour Berthe Laude !



Marceline Brebion, adjointe au maire, déléguée aux personnes âgées, accompagnée d'une délégation municipale s'est rendue auprès de la nouvelle doyenne billysienne afin de fêter, comme il se doit, son centième anniversaire.

Berthe Laude, née Huchon, a vu le jour le 22 juin 1920 à Maizieres (Belgique). Elle est l'aînée d'une fratrie de quatre filles. Elle fera ses études dans une institution religieuse en Belgique, puis reviendra en France pour y travailler à l'âge de 16 ans. Le destin mettra Charles sur sa route, qui deviendra son mari le 20 avril 1940. De leur union naîtront deux enfants, qui leur donneront six petits-enfants, huit arrière-petits-enfants et cinq arrière-arrière-petits-enfants.

Cinquante ans plus tard, les deux amoureux retourneront en mairie de Billy-Montigny pour y fêter leurs noces d'or. La « jeune mariée » se fera accompagner, dans la salle des mariages, par sa mère, alors âgée de 90 ans. Sa mère la quittera huit ans plus tard et son mari l'année suivante. *“ Si la vie est semée d'embûches, vous êtes une femme d'exception et une force de caractère. Il vous arrive de plier le genou, mais il reste l'autre pour vous relever.*

Vous pliez, mais ne cassez pas !”, dixit Marceline Brebion.

Engagée au sein de l'église, Berthe aura de nombreuses responsabilités dans sa paroisse. Afin de se mettre à la page, elle fera l'acquisition d'un ordinateur pour se former et s'aider dans sa mission. Elle sera visiteuse de malades à l'hôpital Sainte-Barbe et apportera un peu de réconfort et de soutien aux accidentés de la vie.

Passionnée de couture, Berthe fera les robes de mariées de ses petites filles et tricoterà, en veux-tu en voilà, des pulls et des écharpes. Quand elle ne tricote pas, elle passe les dimanches après-midi en famille, chez sa belle-fille pour jouer à la belote.

C'est avec beaucoup de plaisir que la souriante centenaire a reçu des élus une magnifique composition florale. Puis, en présence des membres de sa famille, le verre de l'amitié a mis fin à cette sympathique réception.

Naissances

Sama Mezour, le 02-05-2020 ;
Jounayd Ouirar, le 04-05-2020 ;
Blair-Orianne Atayi, le 07-05-2020 ;
Léonie Lamare, le 14-05-2020 ; Nalia
et Léandre Jerome, le 14-05-2020 ;
Louison Tetu, le 20-05-2020 ; Ayden
Saussé, le 24-05-2020, Nathan Tilloy,
le 28-05-2020, Mathéo Rattel, le 30-
05-2020.

Décès

Michele Schiavone, 94 ans ; Kléber
Bart, 68 ans ; Fabrice Debailleul, 49
ans ; Germaine Cappelle épouse
Derache, 85 ans ; Albert Lecocq,
60 ans.

Commémoration

76^e anniversaire de la Libération de la ville le mercredi 2 septembre.

Rassemblement à 18^h au parking du cimetière rue de l'Egalité.

A l'issue du défilé, la municipalité recevra les participants au centre Pablo Picasso.



Fermetures d'été

- La structure **Les Petits Chaperons Rouges** sera fermée du lundi 3 août au vendredi 21 août 2020

- **Le stade Paul Guerre** sera fermé du vendredi 3 juillet à 21^h30 au dimanche 2 août. Réouverture le lundi 3 août matin.

- **La boulangerie La Baguette d'Or**, rue Pasteur, sera fermée du 17 août au 7 septembre inclus.

Sommaire

- **P.4** : parole d'élue avec Fadila Briki, adjointe au maire déléguée aux Sports, à la Santé et à la Jeunesse.
- **P.5** : tous en piste à Billy-Montigny pour les centres de loisirs !
- **P.6** : préparez vos inscriptions pour septembre !
- **P.7** : la rentrée associative se profile.
- **P.8** : l'été de retour avec son lot de festivités.
- **P.9** : des travaux d'aménagement tout l'été.
- **P.10** : qui siège aux conseils et aux commissions d'administration ?
- **P.11** : tribunes libres.

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

La pandémie a considérablement bouleversé votre quotidien et c'est un mois de juillet bien différent des autres qui s'annonce. Oubliés, pour cette année, les kermesses des écoles, les galas de danse et autres manifestations qui marquent habituellement l'arrivée des vacances scolaires. Précautions obligent, les enfants ont dû se résoudre à remiser leurs costumes au placard tandis que les associations reprennent peu à peu une activité qu'elles ont hâte de pouvoir redévelopper pleinement.

Détente, plaisir, tels sont les maîtres mots qui doivent maintenant régir ces mois d'été après cette longue période durant laquelle les rapports humains se sont quelque peu distendus. Nous espérons donc que l'organisation des fêtes de quartier apportera un peu de bonheur au cœur des habitants de notre commune.

Vous le comprendrez, il était impossible, étant donné les protocoles sanitaires, de mettre en place ce grand rendez-vous annuel qu'est devenu Billy-plage. Ceci étant, l'opération Nos quartiers d'été posera tout de même ses valises dans notre ville, sous une autre forme mais avec un programme tout aussi alléchant que vous découvrirez très prochainement.

De même, alors que vos enfants pourront renouer avec les activités concoctées au centre de loisirs, la médiathèque laissera ses portes ouvertes tout l'été, vous laissant ainsi tout loisir de vous évader au fil des pages des nombreux romans qui n'attendent que vous.

Votre Maire,
Bruno Troni



“ Nous allons poursuivre notre initiative à destination de notre jeune population en allant encore plus loin. ”.

Parole d'élue

Fadila BRIKI,

Adjointe au maire déléguée
aux sports, à la santé
et à la jeunesse

Vous êtes déléguée à la Jeunesse pour un nouveau mandat. Allez-vous garder le même cap pour les six années à venir ?

Fadila BRIKI : Nous allons poursuivre notre initiative à destination de notre jeune population telle que nous l'avons toujours fait jusqu'ici et aller encore plus loin. En effet, ces dernières années, notre action politique a mené à la construction d'infrastructures d'accueil de pointe comme le centre de loisirs. Elles nous permettent ainsi de mieux sensibiliser les enfants sur des thématiques comme le handicap et l'environnement et leur donner les clés pour être un citoyen futur.

Notre action s'adresse aussi aux adolescents et aux jeunes adultes par le biais des contrats civiques afin de les autonomiser et de les accompagner vers l'emploi. Il est capital à nos yeux de dynamiser cette jeunesse billysienne grâce aux acteurs de terrain qui sont à leurs côtés au quotidien.

Avec cette crise sanitaire qui nous a touchés ces derniers mois, il était délicat de mettre en place les centres de loisirs. Comment avez-vous procédé ?

F.B : La crise sanitaire et la promulgation du confinement général a provoqué moult remous dans notre société. Les centres de

loisirs d'avril n'ont, de fait, pas pu se tenir. Il était donc légitime pour les parents de se poser la question quant à la tenue des centres de juillet et août. Etant tributaires des annonces gouvernementales, nous ne pouvions prendre de décisions hâtives. C'est pourquoi, nous avons effectué un sondage auprès des familles tout en prenant en compte les dernières directives de l'Agence régionale de santé.

Les animateurs, ainsi que les agents municipaux encadrant les centres, ont été formés et sensibilisés à ces nouveaux protocoles de sécurité. Tous les moyens sont ainsi mis en œuvre pour préserver l'enfant sans que ses vacances ne soient impactées mais aussi, pour rassurer les parents.

La santé est justement l'une de vos délégations désormais. Quel a été le rôle de la municipalité en ces temps de crise ?

F.B : Comme partout ailleurs, nous nous sommes adaptés à cette situation inédite. Pendant le confinement, un recensement de la population de plus de 65 ans a été fait afin de cibler les personnes les plus vulnérables et les aider à se réapprovisionner par exemple. Nous avons aussi donné un coup de pouce aux pharmacies pour la livraison de médicaments à domicile. Aujourd'hui, les mesures de distanciations sociales

sont appliquées dans chaque lieu public. Nous avons toutefois noté une sollicitation d'aide supplémentaire d'une partie de la population à laquelle le CCAS a répondu.

La santé étant un enjeu crucial de notre société, nous allons d'autant plus développer les projets politiques de la ville sur différents thèmes de la santé avec le concours de nos partenaires.

Vous supervisez également le domaine sportif. Comment se prépare la reprise des clubs ? Quels sont les projets à venir ?

F.B : C'est la première fois qu'une femme est adjointe aux sports à Billy-Montigny et c'est pour moi un nouvel engagement que j'accomplirai avec joie et fierté. Maintenant que les protocoles sanitaires des clubs sportifs ont été validés, la reprise va pouvoir se faire sereinement. Nombreux sont les projets en vue. Je souhaiterais par exemple travailler en étroite collaboration avec les CBM d'athlétisme pour la création d'un meeting régional. Avec l'obtention du label « Terre de jeux 2024 », nous serons partie prenante des Jeux Olympiques 2024. Nous travaillons aussi sur de nouveaux galas inédits ainsi que sur des rencontres intersportives avec nos villes jumelles. Tous ces projets amèneront un nouveau souffle dans la vie sportive de Billy-Montigny.

TOUS EN PISTE À BILLY-MONTIGNY !

Malgré le contexte sanitaire, la municipalité de Billy-Montigny a tenu à ce que les enfants ne pouvant partir en vacances puissent profiter d'un moment d'éveil et de bonheur en cette période plus que particulière.

C'est ainsi que du 6 au 31 juillet prochain (sauf les 13 et 14 juillet), l'accueil de loisirs de Billy-Montigny montera son propre chapiteau à la Maison de l'Enfant. Les petits et les grands seront plongés dans le monde des artistes et des surprises pour un mois consacré au cirque. Les jeunes billysiens se transformeront, tour à tour, en clowns, en sportifs ou encore en comiques durant des journées hautes en couleurs et en musiques.

Encadrés par une équipe jeune, expérimentée et dynamique, les futures stars de la scène toucheront les étoiles et devront faire preuve d'imagination pour faire lever leur public tout comme leurs petits camarades.

Comme pour une troupe de cirque, les animateurs et les enfants devront faire preuve de solidarité et travailleront ensemble sans oublier de s'amuser, ce qui est le plus important. Avec le soutien de plusieurs partenaires et intervenants associatifs, l'accueil de loisirs de Billy-Montigny promet d'être riche en aventures et en fous rires. Préparez-vous à être émerveillés, le spectacle va commencer !

Pensez à mettre dans le sac à dos de votre enfant :

Une gourde ; un k-way ; une casquette ; de la crème solaire ; des affaires de rechange pour les plus jeunes.

Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 11 ans et plus



Culture

Votre médiathèque reste ouverte tout l'été !

Pour des emprunts et des retours de documents, selon ces horaires :
Lundi : 10^h/12^h et 14^h/17^h.
Mardi : 14^h/19^h.
Mercredi : 10^h/12^h et 14^h/18^h.
Jeudi et vendredi: 14^h/18^h.

Pour une meilleure organisation, n'hésitez pas à réserver vos documents en consultant notre catalogue en ligne sur le site billy-montigny-pom@c3rb.org, par téléphone au 03 21 49 08 59, ou par mail à mediatheque.mandela@orange.fr

Pour répondre à vos besoins administratifs, l'accès aux ordinateurs est possible chaque après-midi. Le matin est réservé aux usagers du cyberbase.



C'EST REPARTI POUR UNE NOUVELLE ANNÉE !

Ecole municipale de musique

Vous souhaitez découvrir ou redécouvrir la musique, poursuivre le perfectionnement de votre instrument préféré, n'hésitez plus à franchir les portes de l'espace Léo Ferré, avenue de la fosse 2, le lundi 7 septembre de 14^h 30 à 19^h et le mercredi 9 septembre de 10^h à 19^h.



Ecole municipale de poterie

Pour les enfants âgés d'au moins 7 ans, Isabelle propose des cours de poterie à l'espace Léo Ferré, avenue de la Fosse 2, le mercredi 2 septembre de 14^h à 16^h30. Renseignements au 06 77 25 07 09



Ecole municipale de danse

Inscriptions et réinscriptions au KHOREA rue Ampère le mercredi 2 et le samedi 5 septembre de 14^h à 18^h.



Fournitures scolaires

L'opération est renouvelée !

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité offrira un pack de fournitures aux élèves de primaire, le jour de la rentrée, quelles que soient les conditions de ressource. Ne restera plus à la charge des parents, et surtout au choix de l'enfant, que le cartable et la trousse !

Nouveauté cette année : les collégiens auront droit aussi à leur lot de fournitures le vendredi 28 août, de 9h à 12h (6^e et 4^e), de 14h à 17h (5^e et 3^e), au collège David Marcelle.



Inscrivez vos enfants

à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire et au centre de loisirs
en un clin d'œil
24h/24 et 7j/7 avec



Téléchargez l'application sur
Google play ou Appstore
ou rendez-vous sur
billymontigny.myperischool.fr
entrez le code commune **CZVRVNT**

Paiement immédiat en ligne et sécurisé de vos inscriptions par carte bleue.

Règlement par chèque et en espèce en mairie.

Transmettez vos pièces justificatives depuis l'application avec une simple photo.



Un souci ? Une adresse email :
aide@myperischool.fr

Initiation

Essayez-vous au ping-pong !



Le club TTBM (Tennis de Table de Billy-Montigny), avec le concours de la municipalité, du conseil régional des Hauts-de-France, de la Jeunesse et Sport et l'Association sportive billysienne propose GRATUITEMENT des initiations, des rencontres,

un tournoi aux Billysiens (non licenciés) du **3 au 31 août** : les mardis, mercredis et jeudis de **18^h à 20^h**, salle Joliot Curie.

Venez découvrir le monde pongiste avec des chaussures de salle !

Coup de pouce

Une aide financière pour la licence de votre enfant !

La CALL encourage la pratique sportive de la jeunesse en reconduisant le dispositif Pass'sports pour la saison 2020-2021 d'une valeur de 30 euros par bénéficiaire (sans condition de ressources).

Les modalités d'octroi d'un Pass'sports sont :

- Etre domicilié sur l'une des 36 communes de la CALL,
- Etre âgé de moins de 18 ans (jusqu'au 1^{er} janvier 2021),
- Etre inscrit dans une structure sportive ayant son siège social sur le territoire de la CALL, affiliée à une fédération sportive française reconnue par le ministère en



charge des sports. Les associations sportives scolaires (UNSS, USEP, UGSEL, etc.) ne sont pas concernées.

Rendez-vous sur le site de la CALL (www.agglo-lenslievin.fr) pour valider votre pass valable auprès de 215 associations, puis remettez-le à votre association sportive.

Les inscriptions sont ouvertes !

Amicale Laïque

Les inscriptions pour les mercredis jeunes auront lieu le mercredi 9 septembre de 14h30 à 16h au centre Pablo Picasso, pour les enfants du CP au CM2. Nombre de places limitées à 40. La carte d'adhésion est de 3 euros et le tarif pour chaque mercredi est de 1 euro. Renseignements auprès de M^{me} Hainaut au 09 54 37 78 73 ou à almj@laposte.net



De Fils en Aiguilles et aux Fourneaux

Le club féminin, situé 3 rue Florent Evrard, propose divers ateliers de cuisine. Renseignements auprès de M^{me} Czerniak au 06 87 43 24 36



Sports et Loisirs

Les CBM Sports et Loisirs reprennent leurs cours le lundi 7 septembre. Les cours sont dispensés par des éducatrices diplômées et compétentes, le tout dans une bonne ambiance. Tarif à l'année : 70€. Renseignements au 03 21 75 59 97. Horaires : lundi et mercredi de 18^h30 à 19^h30 ; jeudi de 16^h à 17^h ; vendredi de 17^h30 à 18^h30

LES FESTIVITÉS SONT DE RETOUR !

A cause de la crise sanitaire qui a touché notre pays, de nombreuses manifestations ont été annulées. Les règles sanitaires s'étant peu à peu assouplies depuis, la municipalité vous propose diverses activités pour cet été 2020 auxquelles vous pourrez participer gratuitement avec les gestes de prudence qui s'imposent bien entendu.

Les fêtes de quartier

- **LE 1^{er} AOÛT** : place Alexandre. Foire aux puces organisée par le foyer artistique billysien à partir de 7^h
Renseignements au 06 82 59 92 78.
- **LE 22 AOÛT** : cité des Castors. Foire aux puces organisée par l'ASB Cyclo.
Contact au 06 44 88 59 61.
- **LE 29 AOÛT** : cité Piérard. Foire aux puces organisée par La Colombe de la paix.
Infos au 06 58 85 61 60.
- **LE 29 AOÛT** : place Mathieu. Foire aux puces uniquement. Organisée par les CBM Athlétisme.
Renseignements au 07 69 94 84 70.
- **LE 5 SEPTEMBRE** : cité 10. Concours de boules proposé par l'UCS Boules.



La municipalité a décidé d'agrémenter la ducasse de l'Hors d'Equerre, du 13 au 17 août, avec des balades à dos d'âne, la déambulation de Gilles le 15 août dans les rues de la ville, des jeux champêtres et plein d'autres surprises...



Challenge Michel Hidous



L'UCS Boules vous invite à venir participer au challenge Michel Hidous le dimanche 19 septembre au boulodrome Robert Dautricourt/Jean-Marie Lourme (cité 10). Restauration sur place.

Venez savourer une bonne frite !

- Soirées conviviales moules-frites et saucisse-frites à la Maison du Peuple, rue Florent Evrard, le vendredi 14 et samedi 15 août. Ouverture des portes à 18 heures. Bar et buvette prévus.
- Repas moules-frites à la friterie « Chez Marie », 8 rue Florent Evrard, le vendredi 14 août de 12^h à 14^h et de 19^h à 23^h, et le samedi 15 août de 19^h à 23^h.



Des aménagements tout l'été!

Améliorer le cadre de vie des habitants est l'une des principales préoccupations de la municipalité. Cet été, plusieurs chantiers vont se poursuivre et notamment celui du parc urbain mais aussi, la démolition de l'ancienne école Roland.

Les travaux d'embellissement du parc urbain se poursuivent. Après la rénovation du pont, nos agents du service espaces verts s'attellent désormais à la création d'un amphithéâtre naturel situé à la place de l'ancien parcours de mini golf. De plus, une parcelle (en face) sera aménagée en terrain de boules. Cet espace accueillera régulièrement une scène pour divers spectacles en plein air.

La démolition... ...ensuite la construction

Visible depuis l'avenue de la République, l'ancienne école Roland représente un potentiel foncier non négligeable. C'est pourquoi, la municipalité a entrepris un chantier de démolition et de dépollution du site qui pourra ensuite être mis à disposition de promoteurs en vue d'y construire de nouveaux logements.



Le parc urbain fera la part belle à la culture et au loisir



Le cadre urbain sur l'avenue de la République sera embelli

Les athlètes bientôt en piste !

Il aura fallu attendre que la météo le permette pour finaliser le revêtement de la piste d'athlétisme du stade Paul Guerre. Désormais terminés, les six couloirs sont prêts à accueillir les athlètes pour la saison à venir !
Trois, deux, un ... partez !



Qui siège aux conseils et aux commissions ?

Parce que les compétences d'une commune sont variées et parfois complexes, les élus municipaux sont appelés à siéger non seulement au conseil municipal mais aussi lors de commissions et conseils d'administration importants. Lors du conseil municipal du 17 juin dernier, il a été procédé à l'élection des représentants de certaines de ces instances.

Le conseil d'administration du CCAS

Obligatoires dans les communes de plus de 1.500 habitants, les Centres communaux d'action sociale viennent en aide aux personnes les plus fragiles, confrontées par exemple au vieillissement, au handicap... Le CCAS attribue des aides sociales légales et joue un rôle important dans le remplissage et parfois l'instruction de certains dossiers (APA, RSA, aide médicale de l'Etat, CMU...). Le CCAS permet également à la municipalité de développer une partie de sa politique de solidarité à destination de la population par le biais d'aides facultatives mais aussi d'actions de prévention et de développement social.

Le CCAS, financé principalement par la commune, est géré par un conseil d'administration présidé par le maire et composé à parité d'élus municipaux et de personnes qualifiées dans l'action sociale.

Viennent d'être élus pour y siéger : **Nathalie Megueulle, Marie-Christine Delambre, Marceline Brebion et Fabrice Mulier.**

La commission d'appel d'offres

Elle intervient dans l'attribution des marchés de fournitures, de services ou de travaux les plus importants. Elle examine soigneusement les candidatures des fournisseurs et entreprises et compare les offres pour sélectionner celle qui répondra le mieux aux besoins exprimés par la commune et la plus avantageuse économiquement. La commission peut également déclarer l'appel d'offres « infructueux » s'il n'y a eu aucune proposition ou si celles qui ont été reçues ne correspondent pas aux attentes.

Elle est composée de :

- 5 membres titulaires : **Patrick Canivez, Michel Monnier, Fadila Briki, Régis Dewasmes, Magalie Waterlot.**
- 5 suppléants : **Laurence Loor, Alexandre Millien, Marc Eeckman, Robert Krzyzaniak, Fabrice Mulier.**

La commission communale pour l'accessibilité

Elles s'apparentent à un observatoire et ont pour mission d'établir un rapport annuel contenant un état des lieux de l'accessibilité de la commune (voirie, espaces publics, bâtiments...) ainsi que des propositions d'amélioration.

7 membres (non encore désignés) siégeront dans cette commission :

- 3 représentants de la commune
- 1 représentant du CCAS
- 1 représentant des personnes âgées
- 1 représentant du secteur économique
- 1 parent d'enfant handicapé

Le conseil d'administration du collège David Marcelle

Ses membres votent un certain nombre de décisions importantes tels le projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget, les questions relatives à l'information et à la participation des parents d'élèves à la vie scolaire ou encore celles relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité.

• 3 titulaires : **Joël Rolland, Régis Dewasmes, Laurence Vérin.**

• 3 suppléants : **Jessy Bieszczad, Laure Avit, William Grebaut.**



Pour la liste de l'Union Républicaine

“ *Le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant* ”... la déclaration d'Emmanuel Macron, en mars dernier, semble bien n'être qu'une simple envolée lyrique -une de plus- à ranger au côté du “ *Sachons nous réinventer, moi le premier* ”.

La crise sanitaire avait pourtant démontré les dégâts causés par le système capitaliste débridé qui ravage le monde chaque jour davantage : délocalisations qui nous ont dépossédés de nos moyens de production, fracture sociale, services publics brisés. La politique de demain risque pourtant fort de ressembler à celle d'hier... en pire. Bien sûr, la dernière intervention télévisée du Président de la République avait été soigneusement préparée : remerciements aux “ *élus de terrain qui se sont engagés* ”, hommage vibrant aux personnels soignants qui ont payé un lourd tribut à cette pandémie... mais il n'a pas oublié

non plus de glisser au passage qu'il faudrait travailler plus.

Déjà résonne la petite musique patronale qui entend bien se saisir de cette nouvelle crise économique pour tenter d'infléchir un peu plus encore ce qui reste de la législation sociale. A cet égard, la direction de PSA lance un signal fort et joue la carte de la pression sur les salaires en faisant venir quelque 500 salariés polonais sur son site d'Hordain tandis que restent sur le carreau des centaines d'intérimaires. S'engouffrant également dans la brèche, plusieurs grands patrons demandent à leurs employés de revoir leurs salaires à la baisse allant même jusqu'à “ *donner l'exemple* ”. Il en va ainsi de Richard Moat, patron de Technicolor, qui demande à son personnel de se sacrifier, arguant du fait que lui-même a baissé sa rémunération de 25% mais oubliant de préciser qu'il a « *gagné* » 220.000 euros entre novembre et décembre 2019 !

Pendant ce temps, les personnels soignants observent avec attention le « *Ségur de la santé* ». Mais là encore, leurs espoirs de revalorisations dignes de ce nom risquent d'être douchés, plusieurs organisations syndicales ayant déjà claqué la porte ou menacé de le faire. Il faut dire que celle qui est chargée de coordonner ces négociations n'est pas n'importe qui. En effet, Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT, et soutien d'Emmanuel Macron, fut aussi présidente de l'association « *Le Siècle* ». Une instance qui, loin des simples mortels, réunit grands patrons, journalistes, hauts fonctionnaires... tous attentifs à conforter l'idéologie libérale dominante. Reste à savoir si l'ancienne syndicaliste sera aussi attentive aux attentes des personnels soignants...

- **Pour le groupe majoritaire**

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance
Bilysienne**

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



Fête Foraine de l'Hors d'équerre

**DU 13 AU 17
AOÛT 2020**

Rue Florent Evrard

